

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00623
Numéro SIREN : 820 085 769
Nom ou dénomination : 2 S T D

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2020 sous le numéro de dépôt 5575

SAS 2STD

Comptes Annuels

09 OCT. 2020

2050 - Bilan Actif



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2STD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 53 chemin de Halage 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 82008576900017			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, 30/09/2019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	990
		Fonds commercial (1)	AH	AI	259 310
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	61 519
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	203 778
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	11 698
	TOTAL (II)		BJ	BK	537 295
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	6 572
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 906
		Autres créances (3)	BZ	CA	20 658
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	14 257	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 119	
	TOTAL (III)	CJ	CK	53 514	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	590 809	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*					
Immobilités :					
Stocks :					
Créances :					

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



SAS 2STD

Comptes Annuels

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2STD		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100.000.....)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	33 387
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	9 500
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	152 887
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	236 544
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	52 452
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 526
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	6 157	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	340 680
	Écarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	493 568
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	169 938	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 950	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2STD		Néant <input type="checkbox"/>					
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	671 631	FH	FI	671 631	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	671 631	FK	FL	671 631	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	5 927	
	Autres produits (1) (11)				FQ	51	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	677 610	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	201 185	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	2 207	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	158 491	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	7 911	
	Salaires et traitements*				FY	213 502	
	Charges sociales (10)				FZ	45 089	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	32 383
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Autres charges (12)				GD		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				CE	1 464		
				CF	662 235		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	15 375		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 565	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU	3 565		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(3 565)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	11 810		

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2STD		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	156	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	156	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	998	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	156	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	279	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 434	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 277)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		BJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 032	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	677 766	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	668 266	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	9 500	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1 848	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 927	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 047		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	156			
Amortissements des immobilisations	279			
Produits des cessions d'éléments d'actif		156		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
Autres achats et charges externes	1 848			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2STD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 493 568 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 9 500 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 649 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	259 310			259 310
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations incorporelles	260 300			260 300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 432	2 188	1 100	61 519
- Installations générales, agencements aménagements divers	161 064	18 437		179 501
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 818	4 960	500	24 278
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	241 313	25 584	1 600	265 298
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 854		156	11 698
Immobilisations financières	11 854		156	11 698
ACTIF IMMOBILISE	513 468	25 584	1 756	537 296

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		25 584		25 584
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		25 584		25 584
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 600	156	1 756
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 600	156	1 756

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

30/09/2019

Éléments achetés	259 310
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	259 310

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations incorporelles	990			990
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 072	9 195	1 100	31 166
- Installations générales, agencements aménagements divers	37 073	20 044		57 117
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 045	3 424	500	7 969
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	65 189	32 663	1 600	96 252
ACTIF IMMOBILISE	66 179	32 663	1 600	97 242

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 44 382 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 698		11 698
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 906	5 906	
Autres	20 658	20 658	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 120	6 120	
Total	44 382	32 684	11 698

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	129
Total	129

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 340 681 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 951	7 951		
- à plus de 1 an à l'origine	228 594	57 852	170 742	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 452	52 452		
Dettes fiscales et sociales	45 527	45 527		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 158	6 158		
Produits constatés d'avance				
Total	340 681	169 939	170 742	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 58 229

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

Montant

Fournisseurs - fact. non parvenues	17 142
Int.courus s/emp.aup.etabl.credit	6
Banque - interets courus a payer	77
Dettes provis. pr conges a payer	13 781
Personnel - autres charges a payer	2 924
Charges sociales s/conges a payer	3 432
Charges sociales - charges a payer	1 199
Etat - autres charges a payer	2 405

Total	40 966
--------------	---------------

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	6 120		
Total	6 120		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	669 650		669 650
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	1 982		1 982
TOTAL	671 631		671 631

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

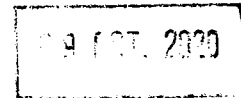
2 S T D

S.A.S. au capital de 100 000,00 Euros

Siège social : 53 Chemin du Halage

76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

R.C.S : ROUEN 820 085 769



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/06/2020

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

Proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **30/09/2019** fait ressortir **un bénéfice de 9 500 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **33 387,25 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **42 887,29 Euros**.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **9 500,04 Euros**.
- Report à nouveau antérieur : **33 387,25 Euros**

TOTAL **42 887,29 Euros**.

Affectation

- En totalité au « Report à nouveau » pour un montant de **42 887,29 Euros**.

Pr

Résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée

Résolution n°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **9 500,04** Euros, de la façon suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **9 500,04** Euros.
- Report à nouveau antérieur : **33 387,25** Euros

TOTAL **42 887,29** Euros.

Affectation

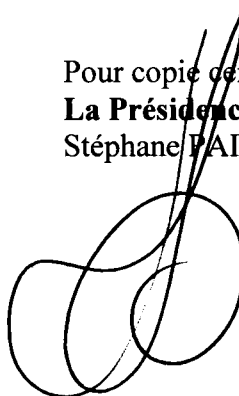
- En totalité au « Report à nouveau » pour un montant de **42 887,29** Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes depuis la création de la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

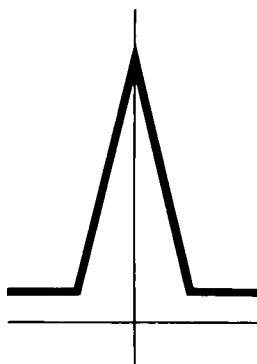
Pour copie certifiée conforme
La Présidence
Stéphane PAIN



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN

Acte déposé le :

09 OCT. 2020



S.A.S. 2 S T D
53 Chemin du Halage
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
R.C.S ROUEN 820 085 769

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 30 septembre 2019

SARL VF EXPERTISE CONSEIL
Société de Commissariat aux Comptes
104 avenue du Général Leclerc - 28100 DREUX
Tél : 02 37 38 58 58 - Fax : 02 37 38 58 59

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 30 septembre 2019

S.A.S. 2 S T D

53 Chemin du Halage

76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

R.C.S ROUEN 820 085 769

* * * *

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la SAS 2 S T D,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2 S T D relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

VP

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux actionnaires

Conformément à la loi n° 2018-727 art. 55 du code du commerce, et aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 2 S T D à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS 2 S T D à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dreux, le 28 mai 2020

SARL VE EXPERTISE CONSEIL
Représentée par Vincent FRETEUR
Commissaire aux comptes
Mandataire social

Bilan actif

Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	990	990		
Fonds commercial (1)	259 310		259 310	259 310
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	61 519	31 166	30 353	37 360
Autres immobilisations corporelles	203 778	65 086	138 693	138 764
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 698		11 698	11 854
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	537 296	97 242	440 054	447 289
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	6 572		6 572	8 780
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 906		5 906	3 344
Autres créances	20 658		20 658	27 082
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	14 258		14 258	46 739
Charges constatées d'avance (3)	6 120		6 120	5 991
TOTAL ACTIF CIRCULANT	53 514		53 514	91 935
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	590 810	97 242	493 568	539 224
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	116
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	33 387	2 201
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	9 500	41 070
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	152 887	143 387
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	236 545	286 923
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 452	50 773
Dettes fiscales et sociales	45 527	50 433
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 158	7 708
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	340 681	395 837
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	493 568	539 224
(1) Dont à plus d'un an (a)	170 742	229 684
(1) Dont à moins d'un an (a)	169 939	166 153
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	7 951	99
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2019	30/09/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	671 631		671 631	683 452
Chiffre d'affaires net	671 631		671 631	683 452
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				3 848
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			5 928	11 064
Autres produits			52	21
Total produits d'exploitation (I)			677 611	698 385
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			201 186	199 547
Variations de stock			2 208	-4 981
Autres achats et charges externes (a)			158 492	156 501
Impôts, taxes et versements assimilés			7 911	4 648
Salaires et traitements			213 502	210 964
Charges sociales			45 089	49 110
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 383	32 496
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 464	1 547
Total charges d'exploitation (II)			662 236	649 832
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			15 375	48 553
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 565	4 185
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 565	4 185
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 565	-4 185
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			11 810	44 367

13/13

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	156	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	156	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	999	
Sur opérations en capital	156	200
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	279	519
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 434	719
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 278	-719
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 032	2 578
Total des produits (I+III+V+VII)	677 767	698 385
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	668 267	657 315
BENEFICE OU PERTE	9 500	41 070
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	1 849	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2STD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 493 568 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 9 500 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

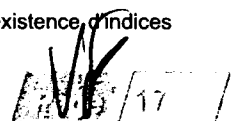
Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

 17

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 649 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

18/09/18

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	259 310			259 310
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations incorporelles	260 300			260 300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 432	2 188	1 100	61 519
- Installations générales, agencements aménagements divers	161 064	18 437		179 501
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 818	4 960	500	24 278
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	241 313	25 584	1 600	265 298
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 854		156	11 698
Immobilisations financières	11 854		156	11 698
ACTIF IMMOBILISE	513 468	25 584	1 756	537 296

Handwritten signature and date stamp: 12/09/19

Notes sur le bilan

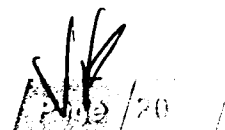
Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations			
Virements de poste à poste			
Virements de l'actif circulant			
Acquisitions	25 584		25 584
Apports			
Créations			
Réévaluations			
Augmentations de l'exercice	25 584		25 584
Ventilation des diminutions			
Virements de poste à poste			
Virements vers l'actif circulant			
Cessions	1 600	156	1 756
Scissions			
Mises hors service			
Diminutions de l'exercice	1 600	156	1 756

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Immobilisations incorporelles			
Fonds commercial			
Éléments achetés			259 310
Éléments réévalués			
Éléments reçus en apport			
Total			259 310


 A handwritten signature and the date '2019/20' are present in the bottom right corner of the page.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations incorporelles	990			990
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 072	9 195	1 100	31 166
- Installations générales, agencements aménagements divers	37 073	20 044		57 117
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 045	3 424	500	7 969
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	65 189	32 663	1 600	96 252
ACTIF IMMOBILISE	66 179	32 663	1 600	97 242

1/30/2019



Notes sur le bilan

Actif circulant


Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 44 382 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 698		11 698
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 906	5 906	
Autres	20 658	20 658	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 120	6 120	
Total	44 382	32 684	11 698
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Produits à recevoir	
Divers - produits à recevoir	129
Total	129


 [30/09/22]

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 340 681 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine	7 951	7 951	
- à plus de 1 an à l'origine	228 594	57 852	170 742
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 452	52 452	
Dettes fiscales et sociales	45 527	45 527	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	6 158	6 158	
Produits constatés d'avance			
Total	340 681	169 939	170 742
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	58 229		
(**) Dont envers les associés			

Vik
10/10/2019

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	17 142
Int.courus s/emp.aup.etabl.credit	6
Banque - interets courus a payer	77
Dettes provis. pr congés a payer	13 781
Personnel - autres charges a payer	2 924
Charges sociales s/congés a payer	3 432
Charges sociales - charges a payer	1 199
Etat - autres charges a payer	2 405
Total	40 966

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges d'impôts
Charges constatees d avance	6 120		
Total	6 120		


 2019/24

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	669 650		669 650
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	1 982		1 982
TOTAL	671 631		671 631

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

[Signature]
 10/10/2019

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.


1/20/2019